

**AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2019-08-20x-00985 Référence de la demande : n°2019-00985-031-001

Dénomination du projet : Programme 354 ETHOTAAF

Lieu des opérations : -Département : TAAF

Bénéficiaire : - IPEV

**MOTIVATION ou CONDITIONS**

Ecologie comportementale des oiseaux subantarctiques portant sur le labbe antarctique, le manchot royal et le Pétrel bleu à Kerguelen(2017-2021)

Continuation d'un programme en cours.

On note l'annonce de la fourniture d'un bilan des opérations précédentes mais celui-ci n'a pas été transmis au CNPN.

Impact environnemental bien documenté.

Mutualisation des manipulations avec celles des autres programmes sur le Manchot à préciser ultérieurement.

## MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :  
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable [X]

Favorable sous conditions [ ]

Défavorable [ ]

Fait le : 7 octobre 2019

Signature :

